

Vendredi 27 janvier 2023

### COOPÉRATION INTERNATIONALE

## La Ville de Marseille renforce son partenariat avec Dakar

La Ville de Marseille, jumelée depuis 1968 à Dakar, a souhaité **relancer la coopération avec son partenaire historique** grâce à la visite cette semaine de Michèle Rubirola, première adjointe au Maire de Marseille en charge de l'action municipale pour une ville plus juste, plus verte et plus démocratique, de la santé publique, de la promotion de la santé, du sport santé, du conseil communal de santé, de la santé environnementale, des affaires internationales, de la Coopération.

La première adjointe au Maire de Marseille a pu rencontrer de nombreux acteurs engagés dans les champs de l'éducation, de la santé, ou encore de la culture, ainsi que les grands acteurs et opérateurs institutionnels du territoire à savoir, Barthélémy Diaz, le Maire de Dakar et ses adjoints, des proviseurs de lycées, Philippe Lalliot, l'Ambassadeur de France au Sénégal, ou encore les directeurs régionaux de l'AFD et l'IRD.

Au détour de nombreuses visites de terrain auprès des populations, Michèle Rubirola a pu **affiner le projet portant sur la précarité menstruelle**, mais aussi **définir des nouveaux axes de coopération** avec la Ville de Dakar et les grands opérateurs financiers et scientifiques de la coopération décentralisée.

En 2022, la Ville de Marseille a sollicité Dakar pour répondre conjointement à un *Appel à projet Franco-sénégalais* en y déposant un projet intitulé « Agir pour la santé menstruelle et favoriser l'accès à l'éducation des jeunes filles de Dakar et de Marseille par l'information, la sensibilisation et l'autonomisation ». Ce projet a été voté lors du Conseil Municipal du 30 septembre 2022, à Marseille.

Retenu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que le ministère sénégalais, le projet part d'un constat partagé dans les deux villes, celui que **la précarité menstruelle entrave la scolarité des jeunes filles**. C'est donc dans une approche interculturelle que ce projet, qui touche de manière universelle les jeunes filles, sera mené.

Ce partenariat a permis de **valoriser l'action de la Ville de Marseille sur la scène internationale** en démontrant son dynamisme et sa capacité à impulser et coordonner des projets à forte plus-value environnementale et sociale, pour le bénéfice des populations.

Les objectifs poursuivis par la Ville de Marseille ainsi que celle de Dakar sont :

- l'**action pour la santé des jeunes filles** en mettant à leur disposition suffisamment de protections, faites dans des matières qui respectent leur santé, ainsi qu'en sensibilisant et formant à la thématique de la santé menstruelle les jeunes et acteurs de terrain qui travaillent à leur côté ;
- la **priorité mise sur leur scolarité**, puisque la lutte contre la précarité menstruelle est une action contre l'absentéisme et/ou le décrochage des filles en milieu scolaire ;
- la **protection de l'environnement**, en mettant en place des pratiques écologiques et circulaires avec la réalisation de protections menstruelles réutilisables ;
- le **développement du dialogue au sein des différents groupes sociaux** (collégiens, lycéens, familles, etc...);
- la **promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes**.

Des nouveaux axes de coopération ont aussi été définis entre la première adjointe au Maire de Marseille et le Maire de Dakar :

- Le **rapprochement entre les hôpitaux de l'assistance publique marseillaise et des établissements hospitaliers publics de Dakar** ;
- L'accompagnement de la Ville de Marseille dans la création d'**un centre de santé communautaire dakarois dédié aux publics vulnérables** ;
- L'appui de la Ville de Marseille pour la mise en place à Dakar d'**un système d'analyse de la qualité des eaux de baignade** et la déclinaison d'un dispositif de communication auprès du grand public ;
- La **promotion de l'apprentissage de la natation**, problématique commune aux deux villes ;
- La **lutte contre les noyades qui constituent la seconde cause de mortalité au Sénégal** après les accidents de la route. La Ville de Dakar sollicite Marseille sur des formations aux premiers secours qui sont dispensées par le BMPM ;
- Le **projet de jumelage entre deux établissements scolaires élémentaires** ;
- La mise en relation pour **un partenariat renforcé entre l'Institut Méditerranéen des Métiers du Spectacle de la Friche de la Belle de Mai et la Maison des Cultures Urbaines** pour répondre aux besoins de formation aux métiers du spectacle.
- La demande de Dakar sur **un retour d'expérience des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024** pour la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar qui auront lieu en 2026.